

# Brevet Technicien Supérieur PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

Diplôme d'état de Niveau III

inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)



de août à juin

## OBJECTIFS

Acquérir savoirs et savoir-faire professionnels dans le domaine juridique, comptable, financier, administratif et commercial appliqués au domaine de l'immobilier.

## PUBLIC

Tout public : demandeurs d'emploi, salariés, adultes en reconversion.

## PRÉREQUIS

Baccalauréat ou niveau baccalauréat ou 3 ans d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité. Prédilection à la compréhension des textes de droit

## PÉDAGOGIE

Supports pédagogiques, études de cas concrets, exercices pratiques.

## DURÉE

En continu (1 an) : 1100 heures en centre + 14 semaines de stage en entreprise.

En alternance (2 ans) : 1100 heures en centre (2 jours / 3 jours en entreprise).



## CONTENU DE LA FORMATION

### Matières professionnelles

- Transaction
- Gestion de copropriété
- Gestion locative
- Conseil en ingénierie de l'immobilier :
  - droit général
  - droit lié à l'immobilier technique
  - veille juridique
  - économie et organisation
  - architecture
  - habitat
  - urbanisme
  - développement durable
- Communication professionnelle, anglais lié à l'immobilier
- Techniques de recherche de stage en entreprise
- Mise en situation professionnelle
- Projet d'initiative locale

### Matières générales

- Culture générale et expression, anglais professionnel
- Anglais professionnel

### Postes visés

Agent immobilier, négociateur immobilier, gestionnaire de parc, syndic de copropriété, chargé d'attribution (secteur social), gestionnaire locatif